

# L'ALLIANCE NATIONALE

No 268—CL. ARTHABASKA, Co Arthabaska : S.A., A. A. Stoeber : S.F. et T. F. X. Lemieux. Réunions, 8ème vendredi, 7 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 264—CERCLE STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horton : S.A., Wilfrid Bergeron : S.F. et T. Ormer Lecompte. Réunions, 8ème dimanche, 1:30 p.m., chez M. Art. Ancoin.

No 265—CERCLE RIVIERE - A. PIERRE, Co Portneuf : S.A., S.F. et T. Wilfrid Voyer. Réunions, dernier samedi, 4 hrs p.m., salle Cauchon.

No 267—CERCLE ROYAL, Ville St-Louis : S.A., Jos. Stolin, 36 Maguire ; S.F. et T. W. L. Picard, 1935 St-Kurent. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Banque des Marchands.

No 268—CERCLE COLOMB, Roxton Falls : S.A., Norman Beauchemin : S.F. et T. René Tétreault. Réunions, 8ème lundi, 7:30 p.m., salle des Chevaliers de Colomb.

No 269—CL. ST-CAJETAN, Mansville, Co. Bromé : S.A., S.F. et T. Pierre Duchesneau. Réunions, 2e dimanche, à 11 hrs a.m., école du village.

No 270—CERCLE LACADE, Co. St-Jean : S.A., Victor Farai ; S.F. et T. Alc. Dufond. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., salle de la Fabrique.

No 275—CL. NAPOLEON, Charlemagne, Co. l'Assomption : S.A., S.F. et Trés., Frédéric Béland. Réunions, dernier dimanche, à 8 hrs p.m., salle des Artisans.

No 276—CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond : S.A. et S.F. J. P. Paré. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.

No 277—CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jacques-Cartier : S.A., S.F. et Trés., J. P. Legault. Réunions, le mardi, 7:30 p.m., salle de l'Hôtel de Ville.

No 278—CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Bromé : S.A., L. A. Gingras ; S.F. et T. L. L. Ledoux. Réunions, 2e mardi, 7:30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 284—CL. ST-PRIME, Co. Chicoine : S.A., S.F. et T. Alf. Vézina. Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morency.

No 285—CL. ST-FELICIEN, Co. Chicoine : S.A., S.F. et T. H. St-Pierre protom. Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.

No 286—CL. GRATON, Pawtucket, R. I. : S.A., Arthur Alix, 5 Mary ; S.F. et T. N. L. Bouleau, 926 Main St. Réunions, 2e dimanche du mois, 2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 290—CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., Nas Hudson ; S.F. Jos. Aug.-rs. Réunions, 2e dimanche du mois, 1 hr p.m., club St-Jean-Baptiste.

No 291—CL. MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean : S.A., J. E. Bodly ; S.F. et T. Adj. Bouchard. Réunions, 2e et 4e vendredi du mois à 8 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 292—CL. ST-GEDEON, Lac St-Jean : S.A., S.F. et T. Thomas Laviole. Réunions, dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m., salle publique.

No 293—CL. METABEUE ET JUAN St Jérôme, Lac St-Jean : S.A., S.F. et T. Y. Ploude. Réunions, dernier dimanche du mois, à 1 hr p.m., Salle Plourde.

No 294—CERCLE CHAPLEAU, Labelle, Co. Ottawa, S.A., S.F. et T. W. Moravilky. Réunions, dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m., salle du Club Athlétique.

No 295—CERCLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, S.A. D. Côté, S.F. et T. Avila Boulard. Réunions, dernier dimanche du mois, à 8 hrs p.m., salle Forget.

No 296—CERCLE TETRAULTVILLE, Comté d'Hoche-Logement : S.A. Ephrem Benoit ; S.F. et M.D.E., Geo. Longeran'osca, dernier dimanche, après la grande messe, chez M. Ephrem Benoit, rue St Antoine.

No 297—CERCLE LAROCHE, St-Bruno, Lac St-Jean, S.A., Edgar Houche : S.F. et T. Philippe Simard. Réunions, dernier samedi du mois à 7:30 hrs p.m., salle publique.

No 300—CERCLE LAURIER, Montreal, Est : Pres. G. F. Donald Morrison, 214 St-Catherine Est; Pres. G. A. Lafontaine, 236 St Denis ; S.A. Emile Jarry 285 St Catherine Est ; S.F. et T. Edm. Miquel 55 St Laurent; Md. Ex. L. F. Dorval, 357 St Denis. Réunions, 1er mardi, 3 Craig Est, à 8 hrs p.m.

No 301—CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne : S.A., A. A. Lanther ; S.F. & T. Ed. L. Longpré. Réunions, le vendredi, 7:30 p.m., Salle E. Longpré.

No 302—CL. OKA, comté des Deux-Montagnes : S.A. Adolphe Chénier ; S.F. T. & Md. J. W. Oulmet. Réunion, le dimanche, 3 p.m. Salle du Collège.

No 303—CERCLE BOUCHETTE, Lac St-Jean : S.A., J. E. Merlin ; S.F. et T. Eugène Jalbert. Réunions, dernier dimanche, à 4 hrs p.m., salle Turner.

No 305—CERCLE DOUFOURNEL, L'Ange Gardien, Co. Montmorency : S.A., Sam Huot ; S.F. et T. Jos. Trudel. Montmorency Est. Réunions, dernier samedi, 7:30 hrs p.m., chez M. Wilfrid Trudel.

No 306—CERCLE ST-ALEXIS, Co. Chicoine : S.A., S.F. et T. Harry Tremblay. Réunions, dernier vendredi, à 7 hrs p.m., à la salle Page.

No 307—CERCLE BAGOTVILLE, Co. Chicoine : S.A., S.F. et T. Davignon ; S.F. et T. Ang. Gosselin. Réunions, 3e mercredi, à 7:30 p.m., à la salle M. Aug. P. Gosselin.

No 310—CL. ST-HUGUES, Co. Bagot : S.A. Wilfrid Mélançon ; S.F. T. et Md. E. J. E. Michaud. Réunions le lundi à 7 hrs p.m., à la salle publique du village.

No 311—CL. VILLERAY, Co. Hochelaga : S.A., J. Ed Roy ; 2473 Labelle : S. F. & T. Jos Beauvais. 1955 Dufferin, 8 hrs p.m., 4e mercredi, à 8 hrs p.m. à la salle de la commission scolaire.

No 312—CL. BREEZEUF, St-Pierre, Co. Montmagny : S.A. Wm. Parsons ; S.F. & T. Jos Alb. Blais. Réunions : 3e Dimanche, à 3 hrs p.m. à la salle Lavallée.

No 313—CL. BOUARRASSA, North Hatley Co Stanstead : S.A. Pierre Besuelle, S.F. & T. Alf B. Pelletier. Réunions : 3e mardi, à 7 hrs p.m. chez M. B. Pelletier.

No 314—CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke : S.A. Ed Beaujolin, S.F. & T. Achille Blondin. Réunions : 3e dimanche, à 2 hrs p.m. à l'école catholique du village.

No 315—CL. ST CHARLES BORROMÉE, Garthby, Co. Wolford : S.A., Clovis Tessier, S.F. et T. J. S. Poulin. Réunions : 3e vendredi, à 7 hrs p.m. chez M. J. S. Poulin.

## MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
	Cts		Cts		Cts		Cts
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
18	55	27	40	36	45	45	57
19	56	28	40	37	46	46	58
20	56	29	41	38	47	47	59
21	57	30	41	39	48	48	60
22	57	31	42	40	49	49	61
23	58	32	42	41	50	50	62
24	58	33	43	42	51	51	63
25	59	34	43	43	52	52	64
26	59	35	44	44	55	53	65
						64	66

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

## Bénéfices accordés par l'Alliance Nationale

**INDEMNITE.** — 1<sup>e</sup> de \$5 par semaine, pendant 20 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale ; 2<sup>e</sup> de 60 centimes par jour, pendant 24 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

### CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1<sup>e</sup> — Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HERITAGE. — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera aisé porteur.

(b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétaire, peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des cotisations qu'il a versées à la caisse de dotations. Celui qui se retire après 20 ans de sociétaire, un certificat acquitté au montant qu'il a payé à cette caisse ; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

### Zo — Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE. — Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) INDEMNITE AUX INVALIDES. — Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation ; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) PENSIONS AUX VIEILLARDS. — Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans reçoit une pension d'un dixième du montant de son certificat de dotation.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétaire peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des cotisations qu'il a versées à la caisse de dotations ; celui qui se retire après 20 ans de sociétaire, un certificat acquitté au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de

*Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans.*  
*Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge*